

République Française  
Département Loire-Atlantique



**PROCES-VERBAL  
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 24/04/2024**

**Commune de Ruffigné**

Nombre de membres		
Afférent s	Présent s	Qui ont pris part au vote
15	9	11

L'an 2024, le mercredi 24 Avril à 20:00, le Conseil Municipal de la Commune de Ruffigné s'est réuni à la Salle Polyvalente, Petite salle, lieu ordinaire de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Madame BONNIER Anita, Maire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par courrier électronique aux conseillers municipaux le 16/04/2024. L'ordre du jour a été affiché à la porte de la Mairie le 16/04/2024.

**Présents :** Mme BONNIER Anita, Maire,  
Mmes : LORAND Angélina, ROBERT Laurence, SCHELL Laure,  
TRULLEMANS Anne-Marie,  
MM : DOUSSET François, MISERIAUD Julian, POUESSEL Gaëtan, ROBERT Frédéric

**Excusés ayant donné procuration :** Mme MOREL Paméla à Mme TRULLEMANS Anne-Marie, M. GICQUEL Kévin à M. ROBERT Frédéric

**Excusés :** MM : DYON Benjamin, PESLERBE Didier, SAFFRAY Alexis

**Absent :** M. JUGUIN David

**A été nommé(e) secrétaire :** Mme SCHELL Laure

~~~~~

*Chaque membre de l'assemblée a reçu par courriel en date du 23/04/2024 le compte rendu de la réunion du 27/03/2024. Celui-ci est adopté à l'unanimité des membres présents sans observation.*

**DELIBERATION N° 40 04 2024 : ACQUISITION et FINANCEMENT D'UN TRACTEUR NEW HOLLAND T5 100 DUAL COMMAND AVEC CHARGEUR T410 MX et REPRISE DE L'ANCIEN MATERIEL**

Mme Le Maire rappelle au Conseil Municipal les travaux de la commission municipale en charge du « Matériel communal » lors de ses réunions du 27/11 et 4/12/2023 étudiant les devis d'achat de tracteur communal neuf avec reprise de l'ancien + chargeur, et le financement de cet achat par emprunt Agilor auprès du Crédit Agricole

Mme Le Maire rappelle au Conseil Municipal les montants de l'offre des Ets MAC de Louisfert pour l'achat du tracteur et du chargeur.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés : DECIDE de retenir l'offre des Ets MAC de Louisfert 44141 « ZA la Bergerie » pour un montant total de 63 000€ HT comprenant le tracteur avec inverseur électrohydraulique T5 100 DUAL COMMAND + un chargeur MX T410 + accessoires compris gyrophare à droite et triflash : Soit un montant de 63 000€HT + 12 600€ (20% de tva) = 75 600€ TTC.

**AUTORISE** le Maire à signer le bon de commande correspondant.

Mme Le Maire rappelle les conditions et tarifs de l'offre pour la reprise de l'ancien tracteur communal New Holland TL80 + chargeur Mailleux, lors de l'achat d'un tracteur neuf + accessoires, faits par les Ets MAC de Louisfert.

Reprise du tracteur communal avec chargeur 10 800€ (exonéré de TVA).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés : DECIDE d'accepter l'offre de reprise de l'ancien tracteur communal + chargeur faite par les Ets MAC de Louisfert pour un montant total de 10 800€ (exonéré de tva).

**AUTORISE** le Maire à signer tous les documents correspondants.

Mme Le Maire rappelle au Conseil Municipal l'offre de financement faite par les Ets MAC de Louisfert pour l'achat d'un tracteur neuf et chargeur pour un montant total TTC de 86 400€ – 10 800€ (reprise ancien tracteur et chargeur) = 75 600€ TTC.

Ce financement est proposé par un emprunt auprès du Crédit Agricole, par leur intermédiaire (prêt Agilor).

A ce montant, il faut rajouter 150€ de frais d'emprunt.

Le montant total à emprunter s'élève à 75600€.

Le taux de l'emprunt est de 3.33% en 7 échéances annuelles.

La date de livraison du tracteur est au 15.05.2024.

La première échéance sera au 15/01/2025 pour un montant (hors A.D.E.) de 11 657€

L'échéance suivante sera au 15/01/2026 pour un montant (hors A.D.E.) de 12 286€

La dernière échéance sera au 15/01/2031 pour un montant (hors A.D.E.) de 12 286€

Le total des échéances au 15/01/2031 s'élèvera (hors A.D.E.) à 85 373€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

**DECIDE** de réaliser cet emprunt d'un montant de 85 373 € pour l'achat d'un tracteur neuf et chargeur, auprès du Crédit Agricole (prêt Agilor), par l'intermédiaire des Ets MAC de Louisfert, dans les conditions et au taux ci-dessus désignés.

**AUTORISE** Mme le Maire à signer toutes les pièces et contrat correspondants.

#### **DELIBERATION N° 41 04 2024 : REMBOURSEMENT A Mme SCHELL, 1ère ADJOINTE, DE L'ABONNEMENT SITE INTERNET ET DE FOURNITURES**

Mme le Maire informe l'assemblée que Madame Laure SCHELL, 1ère adjointe de Ruffigné a payé de la peinture en vue de la préparation de la commémoration du 8 mai 1945 dans un magasin de Châteaubriant (action 13.98€) et la facture WEBADOR (102 €) pour le forfait site internet (du 25/03/2024 au 24/03/2025) soit un montant total de 115.98 €.

Le Conseil Municipal, unanime, **autorise** Mme le Maire à procéder au mandatement en vue du remboursement de Mme Shell Laure, domiciliée "La Pintotais" à Ruffigné, **précise** que la dépense sera imputée en section fonctionnement, compte fourniture de petit équipement, du budget communal 2024.

#### **DELIBERATION N° 42 04 2024 : PENALITE DE MENAGE A LA SALLE EN CAS D'ABSENCE PAR L'USAGER**

Mme le Maire informe l'assemblée qu'il conviendrait de prévoir et de facturer le ménage à la salle polyvalente après des locations qui ne respectent pas le règlement d'utilisation.

Sur la base de devis proposés par les entreprises « Agypro Services» de Châteaubriant et « Gos'Net » d'Erbray,

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

- **fixe à 300 €** forfaitaire la facturation du ménage au signataire du titre de réservation s'il est constaté au moment de l'état des lieux de sortie que le ménage réalisé ne donne pas satisfaction.
- ces frais seront acquittés par les associations et les particuliers, de la commune et hors commune, après l'état des lieux de "sortie", en même temps que le solde de la location,
- **charge Mme le Maire** de procéder au recouvrement de ces sommes auprès des locataires de la salle polyvalente, par l'émission de titres de recettes au profit de la Commune de Ruffigné,
- **charge Mme le Maire** de modifier le règlement intérieur de la salle et les titres de réservation à compter du 1er mai 2024.

De la même façon, le Conseil Municipal, unanime, autorise la mise à disposition de l'autolaveuse aux seules associations de la commune.

#### **DELIBERATION N° 43 04 2024 : REMPLACEMENT ET FACTURATION DES POTELETS DE VOIRIE EN CAS DE CASSE PAR USAGERS**

Mme le Maire informe l'assemblée qu'il conviendrait de prévoir le remplacement et de facturer les potelets qui seraient cassés ou abimés par les usagers de la route ou autres.

Sur la base de devis proposés par les entreprises « Bois Besnier » de Châteaubriant et « Mortier » de Teillay,

Après échange et discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et représentés,

- **fixe à 50 €** l'unité, la facturation du remplacement de potelets,

- charge Mme le Maire de procéder au recouvrement de ces sommes auprès des contrevenants, par l'émission de titres de recettes au profit de la Commune de Ruffigné.

**OBJET : COMPTE-RENDU COMMISSION MUNICIPALE "CHEMINS DE RANDONNEES" DU 29/03/2024 (étaient présents : BONNIER A, ROBERT F, ROBERT L, DOUSSET F)**

La Loutrais : proposer d'échanger le bas du terrain de M. Cornuaille car l'autre solution est trop complexe et trop couteuse.

Entre la Croix aux Diges et la Belle Etoile : recreuser une rigole vers le sud (court) et vers le nord à partir du drain ????

Utiliser la terre curée pour le carrefour et le bout du chemin vers la Bretais/la Grée.

La Cour Jubé : longer la départementale sur une bande d'un mètre jusqu'au chemin (solution par Bel Air impossible).

Le Petit Boissais : passage par le village ou au nord de la route (vérifier que le Département accepterait la traversée de route).

**OBJET : COMPTE-RENDU COMMISSION MUNICIPALE "EQUIPEMENT SPORTIF ET FESTIF" DU 10/04/2024 (étaient présents : BONNIER A, GICQUEL K, JUGUIN D, POUESSEL G, DOUSSET F)**

Zone de 5 m autour de la salle polyvalente sans véhicules. Espace city-stade et route réservés usage festif + jeunesse + enfants. Réaménagement intersection Chauvinas/Rue des Jonquilles en parking.

Circulation des véhicules des Dirigeants entre salle polyvalente et terrain. Parking empierre sud vestiaire. Parking réservable DJ à l'ouest de la salle. Traçage parking temporaire pour évaluer nombre de places. Zone de parking réservable salle.

**OBJET : COMMEMORATION DU 8 MAI 1945 LE DIMANCHE 5 MAI 2024**

Programme :

10h10 : inauguration de l'impasse « Réseau Confrérie Notre Dame de Castille »

10h30 : cérémonie hommage aux Ruffignolais victimes

11h00 : cérémonie au monument, recueillement et dépôt de gerbe

11h30 : vin d'honneur à la salle

15h00 : randonnée racontée « sur les pas du groupe de résistants »

Le Conseil municipal mandate Mme le Maire pour rédiger un arrêté de voirie pour la Rue des Jonquilles barrée de 10h à 12h. Prévoir 3 barrières et voitures pour arrêter la circulation.

Gerbe à commander « Fleurs du Coin », même budget que 2023

**OBJET : ADRESSAGE**

La commission adressage est chargée d'étudier l'Audit rédigé par la Poste au cours de sa réunion du 26 avril prochain, d'apporter les corrections si nécessaire et de renvoyer à la Poste après validation et signature par Mme La Maire.

**OBJET : SECURITE RUE DES JONQUILLES – RUE DE LA CHAUVINAIS**

Le Conseil décide de faire établir des devis et de travailler le sujet en commission municipale.

**OBJET : VIDEOPROTECTION**

Le Conseil charge Mme le Maire de prendre rendez-vous avec la société de vidéoprotection qui intervient à la salle polyvalente (ASAP Protection de Basse Goulaine).

**OBJET : DEVIS AUTOLAVEUSES POUR MENAGE ECOLE**

Le Conseil décide de revoir ce point à la prochaine réunion.

**QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

- Date prochaine réunion de Conseil : le mercredi 29 mai à 20h

- Date commission « voirie hors bourg » : le vendredi 24 mai à 14h en mairie

- Date commission « adressage » : le vendredi 26 avril à 19h

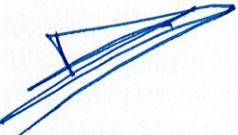
**Planning élections européennes, scrutin du dimanche 9 juin 2024 de 8h à 18h**

La permanence du matin sera assurée par : M. Dousset (assesseur), Mme Lorand et M. Pouessel.

Celle de l'après-midi par : Mme Bonnier (assesseur), Mme Robert et Mme Schell.

La séance est close à 22 heures 45 minutes.

*Suivent les signatures du Maire et du Secrétaire de Séance*

| LE MAIRE                                                                                           | LA SECRETAIRE DE SEANCE                                                                            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br>Anita BONNIER | <br>Laure SCHELL |